



Dégradé des eaux une deuxième fois

Par **alainliban_old**, le **25/12/2007** à **15:06**

bonjour,

il ya 4 mois j'ai été victime d'un dégradé des eaux dans ma salle de bain; Après plusieurs appuis de mon gardien et du syndic de la propriété les responsables des dégradés ont accepté de faire les réparations;

Aujourd'hui c'est au niveau de la cuisine qu'il y a un dégradé des eaux, et comme d'habitude les mêmes voisins du dessus de mauvaise foi ne cherchent pas à comprendre que faire???????

Par **jeetendra**, le **25/12/2007** à **19:16**

bonsoir, demandez à votre assureur habitation de faire venir un expert afin de déterminer l'origine des fuites, comme ça vous saurez d'où ça vient et serez fixé, bon noël, cordialement